



LESOTHO

Amélioration du dispositif de préalerte afin d'atténuer les effets du changement climatique et renforcement de la capacité à intégrer la modification du climat aux plans de développement

FONDS POUR LES PAYS LES MOINS AVANCÉS

Financement du Fonds pour les PMA	USD 1 814 500
Cofinancement	USD 1 763 000
Achèvement du PANA	Juin 2007
Validation de la FIP	Avril 2009
Date prévue d'agrément du DG	Décembre 2009
Dates prévues de début et de fin d'exécution	October 2010–février 2012
Entité d'exécution du FEM	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Autres partenaires	ministère des Ressources naturelles ; ministère de la Planification, du Développement économique et du Perfectionnement de la main d'œuvre ; Centre national de développement des programmes scolaires (NCDC) ; ministère des Communications, de la Science et de la Technique ; Direction de gestion des catastrophes ; ministère de l'Agriculture et de la Sécurité alimentaire.

Le Lesotho compte parmi les PMA enclavés aux prises avec une pauvreté chronique. Exposé aux catastrophes naturelles, à la sécheresse et à la désertification, présentant de surcroît un écosystème montagneux fragile, le pays est particulièrement vulnérable aux effets du changement climatique. Dans sa Communication nationale initiale (CNI) présentée en application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), le Lesotho prévoit un réchauffement du climat et un changement du régime des précipitations, de sorte que les pluies bénéfiques de l'été pourraient se déplacer vers la fin de l'automne. Le décalage, voire le raccourcissement de la saison de croissance végétale, aura probablement des conséquences graves pour les conditions agroenvironnementales dans le pays. L'augmentation des précipitations hivernales pourrait entraîner des chutes de neige plus importantes et des vents violents.

Dans l'immédiat, le pays paie déjà un lourd tribut au réchauffement planétaire sous forme de tornades, de sécheresses, de vents violents, d'orages de grêle et de chutes de neige abondantes, des phénomènes naturels susceptibles d'avoir des conséquences désastreuses. Ces épisodes météorologiques, qui mettent en péril vies humaines, récoltes et bétail, compromettant ainsi la sécurité alimentaire, constituent une menace redoutable pour un grand nombre de personnes. Face à cette situation, aggravée par la fragilité des sols, le pays doit résolument adopter des mesures et des politiques qui tiennent compte du changement climatique.

Au nombre des grandes priorités du Programme d'action national pour l'adaptation au changement climatique (PANA) figurent l'amélioration du dispositif de préalerte afin d'atténuer les effets des catastrophes et des risques



climatiques, ainsi que le renforcement des capacités et les réformes en vue d'intégrer la modification du climat aux plans de développement sectoriels.

Activités prévues et résultats attendus

Le projet vise également à intégrer la dimension « climat » aux cadres législatifs et aux travaux sur l'élaboration des politiques nationales, en rendant les institutions et les systèmes mieux à même de faire entrer le changement climatique dans le cadre des plans nationaux.

Surveillance et prédiction du changement climatique :

Le projet vise à améliorer le réseau d'observation météorologique existant et à développer un système d'observation du climat pour en suivre l'évolution. Cela implique la modernisation du matériel existant et l'installation de nouveaux équipements pour couvrir tous les paramètres climatiques essentiels.

Le projet inclut, en outre, l'amélioration de l'infrastructure et des capacités techniques nécessaires à la prévision du climat avec, notamment, la réalisation d'études d'impact à l'échelle nationale. Cela suppose la modernisation et le renforcement des capacités du centre opérationnel de prévision, dans le but de simuler plus efficacement le climat local et l'évolution des épisodes extrêmes, avec une résolution suffisamment fine pour permettre des prédictions spatiales et temporelles exactes. Ces améliorations permettront de répondre aux besoins du système intégré de communication des risques décrit plus bas. Le projet prévoit par ailleurs la conception et la mise en œuvre d'un système destiné à des applications développées sur mesure pour des secteurs tels que l'agriculture, les ressources hydriques, la gestion forestière et le bien-être social.

La surveillance des changements climatiques requiert des mécanismes de suivi des vulnérabilités socioéconomiques et environnementales, en particulier des impacts sur les moyens de subsistance. La mise en place d'une base de données socioéconomiques liée à la base de données climatiques permettra de créer des interrelations entre le climat et différents secteurs, et d'apporter des informations essentielles pour les études d'impact du changement climatique. Cette base de données s'inscrit dans le cadre d'un système plus vaste, destiné à modéliser et contrôler les indicateurs de la vulnérabilité des moyens de subsistance.

Systèmes de communication des risques de changement climatique : Une stratégie de communication efficace des préalertes sera élaborée pour encourager la population à répondre activement aux modifications du climat. Des canaux de communication appropriés et performants, incluant des réseaux de communication pour la transmission de données depuis les stations vers les centres de surveillance et depuis les centres de surveillance vers les populations concernées seront établis.

Politique relative au changement climatique : Les initiatives nationales existantes qui visent à développer des cadres d'action face au changement climatique et des mécanismes institutionnels d'intégration de la modification du climat aux plans de développement nationaux seront renforcées. Ces dispositifs permettent d'améliorer les niveaux d'intégration, de sensibilisation et de connaissances en matière de changement climatique.

Formation : Le projet permettra de préparer et d'appliquer un programme de formation des personnels techniques et opérationnels chargés des systèmes de préalerte. Il s'agira notamment de renforcer les capacités au sein de l'unité nationale de préalerte en mettant tout particulièrement l'accent sur l'anticipation et la gestion des catastrophes d'origine climatique.

Sensibilisation et éducation du public : Le projet visera à améliorer la stratégie et les produits actuels de sensibilisation et d'éducation du public dans les villages concernés pour soutenir le système de communication des risques de changement climatique, qui a été présenté plus haut. Cela créera un mécanisme d'adhésion interne des décideurs et du public, qui aidera à intégrer la dimension « adaptation » au développement et à encourager une mobilisation citoyenne, l'objectif étant de garantir la viabilité durable, la communication et la transposabilité du projet.

Synergies et coordination

La loi relative à la gestion des catastrophes reconnaît l'importance d'un renforcement du dispositif de préalerte pour la gestion et la prévention des catastrophes. Par ailleurs, une autoévaluation nationale des capacités à renforcer (ANCR) a mis en avant la nécessité de renforcer les institutions chargées de mettre en œuvre les Accords multilatéraux sur l'environnement. Le Lesotho travaillant actuellement sur sa deuxième communication nationale, le moment est opportun pour amorcer l'élaboration d'une politique nationale en matière de changement climatique, conformément aux objectifs du projet.

Le pays examine périodiquement ses programmes d'enseignement afin de répondre aux besoins du système scolaire. Ainsi, on peut espérer que le projet sensibilisera les acteurs du système scolaire à la nécessité d'inclure des informations sur le changement climatique dans les programmes, en particulier pour les cycles primaire et secondaire. En outre, le projet cherchera à incorporer les thématiques liées à l'évolution du climat dans les programmes de l'enseignement supérieur. Il favorisera notamment le lancement de travaux de recherche sur le changement climatique, mettant l'accent sur l'agriculture, les ressources hydriques, la gestion de l'utilisation des sols et les évaluations de vulnérabilité. Ces travaux de recherche seront conduits en coordination et partenariat avec d'autres centres bien établis dans la région tels que l'Université du Cap (Afrique du Sud) et le Réseau de lutte contre les incendies de forêt en Afrique australe.

Pour tout renseignement

Fonds pour l'environnement mondial
1818 H Street NW
Washington DC 20433, États-Unis

Téléphone : 202-473-0508
Télécopie : 202-522-3240

Août 2009
www.theGEF.org